



Des bracelets d'alerte remis à des lycéennes

Le lycée agricole du Robillard participe à une expérimentation : plusieurs bracelets d'alerte connectés seront prochainement distribués à des élèves, leur permettant d'avertir en cas de danger.

L'initiative

C'est un simple bracelet rose ressemblant à s'y méprendre à une montre connectée. Cet outil ne permet pourtant pas de comptabiliser le nombre de pas, de kilomètres ou les calories, mais d'avertir les proches d'une victime d'une situation de danger, d'urgence ou de détresse.

Relié *via* le Bluetooth à l'application mobile App-Elles (développée par l'association nantaise Resonantes depuis 2015), il permet – grâce à un seul appui de quelques secondes – d'activer une « alerte surprise » en direct sur les téléphones de l'entourage.

Prochainement, dix de ces bracelets vont être distribués à des élèves scolarisés au lycée agricole et technologique Le Robillard, à [Saint-Pierre-en-Auge](#) près de [Lisieux](#), pour « prévenir » les violences, notamment intrafamiliales. C'est la première expérimentation de ce type dans le [Calvados](#).

Une utilisation très simple

L'idée est née de la volonté du sous-préfet de [Lisieux](#), Guillaume Lericolais, et des élus du territoire, à la suite d'une réunion du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). « **On s'est demandé comment agir face aux questions de violences intrafamiliales, conjugales et de harcèlement.** » Après avoir « regardé ce qu'il se faisait », avec Laurie Travert, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, la décision est prise d'acquérir deux cents de ces bracelets.

Leur fonctionnement est similaire à celui des téléphones « grave danger », qui sont uniquement attribués sur décision d'un procureur de la République.

L'utilisation du bracelet Bluetooth est d'ailleurs très simple. Après avoir téléchargé l'application, créé son profil, et désigné au maximum trois « **personnes de confiance** » – devant également installer cette application mobile –, le bénéficiaire peut, grâce au bracelet ou au bouton SOS sur l'écran, déclencher une alerte.

« **À partir de ce moment, l'application enregistre tout ce qui se passe autour**, explique Adeline Morin, juriste pour le CIDFF de Lisieux, partenaire du déploiement. **Et les contacts de confiance vont avoir accès à la géolocalisation du téléphone. Les données sont conservées durant quinze jours.** » La page d'accueil permet également de joindre les secours ou de renseigner la nature de l'alerte.

Un premier bilan sera fait dans six mois mais, déjà, les pouvoirs publics espèrent que le dispositif donnera envie à d'autres établissements scolaires de l'arrondissement de Lisieux, ou à des associations, de se faire connaître pour en disposer. Les particuliers peuvent également acquérir le bracelet, en vente libre sur Internet.

Manon LETERQ.



Le bracelet d'alerte App-Elles, développé par l'association nantaise Resonantes, permet, d'un simple appui de « trois à quatre secondes », de faire appel à des proches en direct, dans cer-

taines situations. Ouest-France